Objet : opposition au nouveau projet de plateforme logistique à Beaugency

Madame le Commissaire Enquêteur,

J'habite Beaugency depuis cinq ans. J’ai vu une dégradation de cette charmante ville historique dont la beauté commence à être mise en péril par des projets qui ne tiennent pas compte de sa spécificité historique, humaine, végétale, fluviale, et esthétique (à préserver absolument).
Aussi, très attachée à la préservation de ce qui constitue l’authenticité de cette ville, je vous écris pour vous faire part de mon opposition totale au projet d’implantation de l’entreprise REXEL sur la commune de Beaugency et des plateformes dans la zone périurbaine qui généreront un surcroît de nuisances et de bétonisation là où la protection de la nature devrait être le premier objectif, surtout en ces temps de perturbations climatiques.

En effet ce serait une grave erreur d’accepter un projet aussi aberrant puisque notre ville ne dispose pas d'une sortie d'autoroute, ce qui induira inévitablement une saturation des routes, en particulier la nationale La RD2152 entre baule, Beaugency, Tavers et Mer, - agglomérations déjà bien trop encombrées de camions et voitures, aux heures de pointe, et routes déjà trop polluées (poussières, carburants et pollutions sonores). Cette pollution atmosphérique entrainera rapidement des problèmes d’allergies respiratoires comme dans nos grandes villes. Ce serait un désastre car on nous annonce au minimum 190 véhicules légers de plus par jour sans compter un très grand nombre de poids lourds !

Devant ces difficultés, beaucoup d’automobilistes passent par le centre-ville, mais le cœur historique est bien peu adapté aux voitures et fragilisé... alors qu'il est un atout dans le développement touristique de notre cité. Les rives de Loire ne sont plus protégées et les arbres qui constituent aussi notre patrimoine local souffrent déjà beaucoup de la pollution.

Je reste convaincue qu’une zone d’activité autour de Beaugency devrait avoir d’autres objectifs que des surfaces d’entrepôts géantes et promouvoir de nouvelles formes d’emploi liées à la protection de l’environnement naturel. Il nous faut repenser « la vie économique » sur d’autres bases que celles qui servent les plateformes commerciales, d’autant qu’elles contribuent à dégrader les conditions du commerce local, et cela malheureusement de façon définitive (les boutiques ferment et celles qui restent ont une vie éphémère). Oui il existe des alternatives possibles pour le développement économique de Beaugency et de l’emploi, mais pas dans ces conditions inadaptées à la situation locale.

Veuillez recevoir Madame le Commissaire chargée de cette enquête, l'expression de mes respectueuses salutations.

A Beaugency, le 6 juillet 2023

Marie Alloy